

Adresse de la société populaire de Fontenay-le-Peuple qui félicite la Convention et se réjouit des succès de la République, lors de la séance du 25 prairial an II (13 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Fontenay-le-Peuple qui félicite la Convention et se réjouit des succès de la République, lors de la séance du 25 prairial an II (13 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 566-567;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14567_t1_0566_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

nos sages représentants qui nous ont décrété cette feste pour nous rapeller a la raison.

Voilà, citoyens le détail de notre feste villageoise et republicaine ».

P.c.c. LANGLOIS (*adj'*), BERNARD, HYVER (*présid.*), AUBER (*secrét. greffier*).

[*Etat des dons; 2 prair. II*]

En numéraire 59 # 14 s (4)
6 chemises; 9 p. epaulettes; 4 croix 3 en argent et 1 en or; 10 bagues d'argent; 1 pipe cassée, en argent; 12 paires de souliers; 1 hausse colle et sa plaque d'argent; 51 paires de bas; un ballot de charpie.

4

Le conseil-général de la commune de Carcassonne (1) écrit à la Convention nationale :

« Pères de la patrie,

Tandis que nous nous livrions à la joie vive et pure qu'inspirent à tous les ennemis de la liberté les victoires multipliées des républicains, un monstre, souillant par sa présence le sanctuaire des lois, attendoit Robespierre pour lui donner la mort, et, le soir, assassinait Collot-d'Herbois. A cette affreuse nouvelle, le premier sentiment de nos ames vivement émues s'est dirigé vers la Divinité, qui a conservé au peuple français deux de ses intrépides défenseurs. Le second a été celui de l'indignation contre le gouvernement ou la conspiration nouvelle qui en a été le bras. Eh quoi ! Hébert et Danton conspirent-ils encore du fond de leurs tombeaux ? les héritiers de leur scélératesse ne savent-ils pas que tous les cœurs des Français sont votre égide ? ignorent-ils que c'est frapper le peuple entier que de frapper un de ses représentants ? Les lâches ! ils ont fui dans les champs de l'honneur; ils se rallient autour du crime; ils rampent pendant le jour, et leur audace ne commence qu'avec les ténèbres de la nuit. Vous avez mis toutes les vertus à l'ordre du jour, ils ont mis l'assassinat à l'ordre de leur perfidie; eh bien ! nous leur répondrons par l'héroïsme de la liberté et le phlegme du courage; nous irons au-devant de leurs coups comme l'heureux Geffroy : mais que désormais nous ne soyons plus livrés à ces cruelles alarmes. Pères de la patrie, nous vous conjurons de prendre dans votre sagesse des moyens pour que les jours des représentants ne soient plus à la merci de quelques scélérats. Vos jours ne sont plus à vous, ils appartiennent au peuple : ils sont essentiels à sa gloire et à son bonheur.

Vive la République ! vive la Montagne ! périsent les assassins et les traîtres ! ».

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

(1) Aude.

(2) P.V., XXXIX, 236. (original C 305, pl. 1150, p. 21, daté du 16 prair., et signé HÉRISSON (maire), GERMAIN, GUIZARD, ALBERT cadet, SAURIOL, et une demi page de signatures illisibles); *Débats*, n° 631, p. 378; *Mon.*, XX, 727 (mentionne une seule signature : celle de E. Dupré, agent nat.).

5

La société populaire de Fontenay-le-Peuple (1) demande le prompt châtement de l'infâme Lamiral, et de tous ceux qui, comme lui, oseroient attenter aux jours des représentants; elle dit qu'il n'est aucun de ses membres qui ne se trouvât honoré de la blessure du citoyen Geffroy.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Fontenay-le-peuple, 11 prair. II*] (3).

« Quand les rois et leurs ministres ne peuvent corrompre par leur or séducteur les fidèles amis du peuple, ils les font égorger. Ces monstres n'aiment qu'eux seuls, ils haïssent le peuple et assassinent ses défenseurs. C'est à ces traits que nous reconnoissons les rois coalisés contre nous. C'est eux, nous n'en doutons pas, qui ont mis dans la main de l'exécrable Lamiral les armes meurtrieres qui devoient trancher les jours de Robespierre et qui ont manqué deux fois Collot-d'Herbois.

Périsent avec l'infâme Lamiral tous les auteurs et les complices de ses crimes ! Que tous les peuples de la terre qui voudroient encore un roi, connoissent enfin les rois et leurs forfaits; qu'ils fassent, comme nous, disparaître de dessus le globe les fléaux de l'humanité !

Législateurs, qu'il est vénérable à nos yeux cet ardent patriote qui ordonne à Collot d'Herbois au nom du peuple français de ne pas s'exposer à la fureur de son assassin. Il n'est pas un de nous qui ne voulût avoir dit ce qu'il a dit, qui ne voulût avoir fait ce qu'il a fait; il n'est pas un de nous qui ne se trouvât honoré de la blessure du citoyen Geoffroy; qui ne s'applaudit d'en avoir préservé un fidèle représentant du peuple. C'est ainsi que pensent toujours les vieux et solides patriotes de la Vendée éprouvés par tant de malheurs et qui en attendent le terme de la Convention nationale à laquelle ils n'ont jamais cessé de se rallier ».

Aristide DILLON (*présid.*), Benj. GAULY (*secrét.*), JUBIEN (*secrét.*) [et une signature illisible].
(*Applaudi*).

Par une autre adresse, la même société félicite la Convention nationale sur ses travaux et sa justice qui purifient le sol de la liberté. Elle applaudit à l'épuration révolutionnaire qui a passé au creuset toutes les autorités constituées. « Périsse le perfide, dit-elle, qui tenteroit encore, sous le masque du patriotisme, d'entraver la marche d'un gouvernement fondé sur la justice et la probité, bases éternelles du salut du peuple ! ».

Elle exprime ensuite la joie que lui causent les triomphes de la République. Elle assure que la plus parfaite harmonie règne dans son

(1) Vendée.

(2) P.V., XXXIX, 237. Bⁿ, 29 prair.; *Audit. nat.*, n° 629.

(3) C 306, pl. 1164, p. 9^o.

sein, et qu'elle emploie tous ses moyens pour prémunir les citoyens de la Vendée contre l'exécrable fanatisme qui a désolé ce malheureux département. Enfin, elle termine ainsi : « L'horrible brigandage aura bientôt un terme; s'il respire encore, ce n'est que par le désespoir du reste des scélérats qui n'attendent plus que la punition de leurs crimes.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

6

Les citoyens composant la société populaire de Galan, district de Tarbes, départ. des Hautes-Pyrénées, témoignent leur reconnaissance à la Convention nationale sur l'énergie avec laquelle elle a déjoué les scélérats qui, sous un républicanisme emprunté, ourdissoient les trames les plus perfides pour anéantir les élans révolutionnaires d'un gouvernement philanthropique dicté par la nature. « Législateurs, disent-ils, ces monstres ne sont plus, votre dévouement pour la cause du peuple les a livrés au glaive de sa vengeance: tel sera le sort de tous les ennemis de sa liberté et de son bonheur, tant que vous resterez au sommet de cette Montagne régénératrice du genre humain; n'en descendez pas que lorsque vous pourrez jouir sans troubles des fruits de vos sublimes travaux et de la reconnaissance de vos concitoyens. Pour nous, ajoutent-ils, quoi que membres d'une société d'une petite commune, notre patriotisme n'est pas moins à la hauteur des principes révolutionnaires; comptez donc sur notre zèle et notre amour pour la chose public. Nous avons fait pour elle des sacrifices même au-dessus de nos facultés; mais le plus grand, (celui qui ne coûtera pas beaucoup à nos cœurs), n'est pas encore fait: la patrie est notre mère commune; au premier signal, nous sommes prêts à voler à son secours, à vaincre ou à mourir en la défendant ».

Les citoyens de Galan finissent par féliciter la Convention sur son décret qui abolit l'esclavage des nègres.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Galan, s.d.] (3).

« Citoyens représentants,

Il est donc vrai, que la liberté devoit a jamais disparoitre du sol sacré où elle a si glorieusement fixé sa demeure ! il est donc vrai qu'elle devoit perir sous l'infâme couteau des fourbes qui avoient envahi la confiance d'un peuple généreux pour le tromper plus sûrement, des scelerats, qui sous un républicanisme emprunté ourdissoient des trames les plus perfides pour anéantir les élans Revolutionnaires d'un gouvernement philanthropique dicté et sublimisé par la nature ! Se peut-il qu'il existe des êtres aussi pervers ! quoi ! Dans un moment où la terreur est au grand ordre du jour !

dans un moment où le peuple entier debout contre les ennemis de la patrie, a juré de les exterminer, des monstres, des antropophages meditoient le projet affreux et temeraire de frapper dans ses fondements l'edifice impérisable qui à couté tant de sacrifices ! eh ! qu'elle etoient donc leur folie ! pensoient-ils, ces traîtres, nous faire courber la tête sous le scèptre de feu que nous avons reduit en poudre ? pensoient-ils nous faire reprendre les chaines honteuses que nous avons secouées, et brisées d'une main hardie et vigoureuse ?... non, non, la mort sera plutôt le partage du vrai republicain, que l'affreux esclavage, nous le jurons tous, et nous sçaurons tenir nos serments.

Perissent tous les traîtres, perissent les royalistes, guerre a mort a tous les tirans, guerre aux factieux, aux conspirateurs, aux intrigants, tels sont les sentiments, tels sont les vœux les plus ardents de tous les membres de notre société. Armés de la massuë du peuple nos soins les plus vigilants seront consacrés désormais a dejouer les faux patriotes, a les depouiller de cette ecorce hypocrite dont ils se sont investis depuis si long-temps et a les faire paroître malgré leurs replis tortueux, au jour de la verité triomphante.

Vous avés encore sauvé le vaisseau republicain de la furieuse tempête qui alloit le faire echouer, soyés en mille fois bénis... Les intrigants masqués malgré leurs sourdes ramifications sont a decouvert, ils n'ont pu echapper à l'oeil penetrant de votre vigilance active; nous vous en felicitons, Legislatuers, nous vous remercions de votre fermeté stoïque au milieu de ces orages multipliés; grace a vos soins les factions les plus sanguinaires, les complots les plus atrôces n'ont servi jusqua ce jour, qu'a cimenter, affermir les fondements de la Republique.

Restés donc a votre poste, le Bonheur du peuple le commande, restés sur le sommet de la montagne, et par un seul de vos regards qu'accompagne toujours la foudre vengeresse cette horde d'esclaves et de factieux qui n'osent attaquer de front des francs republicains se dissipera comme le brouillard devant le soleil, et rentrera dans le vuide affreux du néant.

Nous vous felicitons encore sur l'immortel decret qui affranchi les nègres, ils ne seront donc plus les esclaves de la cupidité, et des richesses, on ne verra plus en eux que des freres, des concitoyens, leur sol depuis si long temps malheureux ne sera plus arrosé de leurs larmes... Tremblés, tirans, voila de nouveaux ennemis a combattre, vous etiois accoutumés à vous abbreuver du sang de vos semblables, mais votre derniere heure sonne, ils aiguissent leurs poignards, et la terre ne sera plus souillée de votre presence impure.

Comptés encore un coup, citoyens Representents, sur notre zèle et notre amour pour la chose publique, membres d'une société séante dans une petite commune notre patriotisme n'en est pas moins a la hauteur des principes. nous l'avons prouvé par des sacrifices même au dessus de nos facultés. Nous avons fait don a la Republique de 108 sacs d'avoine pour l'entretien des chevaux mis en requisition dans le canton de 51 paire de souliers pour nos braves deffenseurs et d'un petit nombre de chemises.

(1) P.V., XXXIX, 237. Mon., XX, 721; J. Sablier, n° 1376.

(2) P.V., XXXIX, 238. B^{is}, 29 prair.; Mon., XX, 721; J. Fr., n° 627.

(3) C 306, pl. 1164, p. 10^{co}.